



2018-2019

# BILAN DES RETOMBÉES

DE L'AGENCE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES (AGIR)  
ET DES CORPORATIONS FORESTIÈRES LOCALES





Le présent document a été élaboré par l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR), avec le soutien de la SADC Maria-Chapdelaine, à partir des données recueillies auprès des corporations forestières locales de la MRC de Maria-Chapdelaine pour l'année 2018-2019. Il a pour objectif d'informer les partenaires d'AGIR et le public sur les retombées socio-économiques liées à la saine gestion forestière dans le milieu.

**Pour plus d'informations :**

**M. Michel Bouchard**

Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)

1013, rue du Centre sportif

Normandin (Qc) G8M 4L7

Tél. : 581 719-1212 poste 221

Fax : 581 719-1217

Courriel : [mbouchard@groupeagir.com](mailto:mbouchard@groupeagir.com)

## **SOMMAIRE**

---

Mot du président d'AGIR	1
Mot du directeur général d'AGIR	2
Conseil d'administration d'AGIR	3
Présentation d'AGIR	4
Faits saillants 2018-2019	6
Présentation des corporations forestières locales de la MRC de Maria-Chapdelaine	8



# MOT DU PRÉSIDENT D'AGIR

---

## S'UNIR POUR INNOVER

Il est important de se rappeler que c'est au début des années 90 que les premières corporations forestières locales voient le jour dans la MRC de Maria-Chapdelaine avec la mission d'appliquer le principe de la gestion intégrée des ressources sur leur territoire. Leur but est de maximiser les retombées socio-économiques de leurs communautés locales. Chaque corporation, en tant qu'organisation à but non lucratif, a son propre conseil d'administration composé d'environ sept administrateurs bénévoles.

Au fil des ans, le nombre de corporations augmente. Une étude est faite en 2000 par le Cégep de Saint-Félicien pour analyser comment ces corporations pourraient optimiser leur fonctionnement. C'est à ce moment qu'émerge l'idée pour les corporations de s'unir et de créer une entreprise d'économie sociale qui leur permettra d'avoir accès à des professionnels qualifiés afin d'effectuer la planification et la réalisation de travaux forestiers. L'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) était née.

Chaque corporation détermine alors un représentant pour siéger sur le conseil d'administration d'AGIR. Un directeur général est recruté ainsi que plusieurs professionnels du secteur forestier. Avec le temps, l'équipe d'AGIR et ses services s'agrandissent. L'équipe se compose aujourd'hui d'ingénieurs forestiers, de techniciens forestiers, d'un biologiste, de techniciens en aménagement de la faune et d'un service administratif qui travaillent avec passion.

En tant que président d'AGIR, je suis fier de l'équipe en place qui a su implanter une culture de rigueur et de professionnalisme vis-à-vis de nos partenaires d'affaires. Grâce à cela, en plus de soutenir les corporations dans la gestion de leurs opérations forestières, AGIR distribue proportionnellement, à chacune des corporations, son surplus libre (lorsque dégagé) à la fin de chaque année financière.

Enfin, je me dois de souligner l'importance qu'ont eu les représentants des compagnies forestières qui ont cru en la volonté du milieu de se prendre en main et de faire différemment afin que les communautés aient un retour économique de cette ressource qu'est la forêt. Ce partenariat se poursuit toujours, les personnes en place ne sont plus les mêmes, mais leur volonté demeure.



**Marc Laprise**

Président de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AGIR

---

L'existence des corporations forestières locales, sous le modèle que nous connaissons maintenant avec leur redistribution des bénéfices dans le milieu, est attribuable à deux éléments : l'ouverture des compagnies forestières qui fournissent des occasions d'affaires aux corporations depuis le début des années 1990 et la contribution de nombreux bénévoles qui années après années ont investi beaucoup de temps et d'énergie à encourager le développement de ce beau réseau d'économie sociale.

L'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) est issue du regroupement et du partenariat d'affaires unique et innovant des corporations forestières locales, soutenues par la MRC de Maria-Chapdelaine et par les municipalités qui la composent, avec l'appui des compagnies forestières telles que Produits Forestiers Résolu et Arbec. Tous ces acteurs ont su être innovants et imaginatifs en matière de foresterie communautaire et ont ainsi permis la concrétisation de multiples projets au fil des ans.

Les corporations et AGIR se sont rapidement forgés une solide réputation grâce à la qualité des travaux qu'ils ont effectués pour leurs clients (privés, publics et institutionnels), au professionnalisme de leurs employés et à l'implication de leurs bénévoles. Toutes les corporations qui tirent des bénéfices de leurs activités les redistribuent dans leur communauté pour soutenir son développement. Et, quand AGIR génère un surplus libre, toutes les corporations qui siègent sur son conseil d'administration peuvent en bénéficier et soutenir davantage leur milieu.

Tout cela représente d'importantes retombées socio-économiques dans la MRC de Maria-Chapdelaine chaque année. C'est pourquoi le conseil d'administration d'AGIR a convenu, lors de sa dernière AGA, de rédiger annuellement un bilan des retombées, incluant celles de toutes les corporations et celles associées aux activités générales d'AGIR. Ce bilan aura comme objectif d'informer toutes les parties prenantes (partenaires d'affaires, clients, fournisseurs, employés) et la population en général de l'ampleur de ces retombées.

Je suis très fier du travail accompli par tous et vous souhaite une bonne lecture pour ce bilan de 2018-2019 dont les retombées mentionnées sont issues des résultats de l'année financière 2017-2018.



**Michel Bouchard**

Directeur général de l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AGIR

M. Marc Laprise, président

M. Christian Bélanger, vice-président

M. Philippe Poirier, secrétaire-trésorier

Mme Sylvie Coulombe, administratrice

M. Michel Frappier, administrateur

M. Pieter Wentholt, administrateur

M. Martin Plourde, administrateur

M. Philippe Lapointe, administrateur

M. Rodrigue Cantin, administrateur

M. Daniel Tremblay, administrateur

M. Michel Lavoie, administrateur

Corporation des Jardins Forestiers Saint-Stanislas

Corporation d'Aménagement Forêt Normandin

Corporation de Développement des Ressources de Sainte-Elisabeth-de-Proulx

Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme

Association de développement Saint-Eugène

Association régionale de développement unifié (ARDU)

Comité de développement de Girardville

Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Augustin-de-Dalmas

Comité forêt habitée Saint-Edmond-les-Plaines

Corporation de Gestion Forestière de Notre-Dame-de-Lorette

Corporation de soutien économique de Pérignonka

Sur la photo (de gauche à droite) : Mme Sylvie Coulombe, M. Christian Bélanger, M. Philippe Poirier, M. Michel Lavoie, M. Martin Plourde, M. Marc Laprise, M. Michel Frappier, M. Rodrigue Cantin et M. Michel Bouchard (absents : M. Pieter Wentholt, M. Philippe Lapointe et M. Daniel Tremblay).



## PRÉSENTATION D'AGIR

---

L'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) est une entreprise d'économie sociale spécialisée dans les domaines forestier, environnemental et faunique. Elle assure une expertise-conseil dans la gestion intégrée des ressources forestières et leur mise en valeur afin de favoriser une utilisation équitable des ressources naturelles.

Elle a vu le jour en 2000 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, suite au regroupement de corporations forestières locales, afin de se doter de services professionnels communs. Elle est aujourd'hui composée d'une équipe de professionnels formés et expérimentés.

Il s'agit d'un modèle d'affaires innovant qui vise à rehausser la connaissance et l'expertise dans le domaine de la gestion des ressources forestières en collaboration avec ses partenaires. Grâce à son expérience accumulée et à ses pratiques innovantes, elle constitue un pôle d'expertise reconnu en matière de gestion intégrée des ressources au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Mission.** Elle conseille et éclaire les corporations forestières dans leur développement et la prise en main de la gestion de leurs forêts collectives, ainsi que les municipalités du Québec en matière de saine gestion des ressources forestières.

**Mandat.** Elle produit pour ses clients des études, des analyses, des plans d'aménagement en plus de gérer leurs opérations forestières, afin de maximiser les retombées socio-économiques pour les communautés.

**Vision.** Devenir une référence au niveau provincial en matière de saine gestion intégrée des ressources du milieu forestier.

**Valeurs.** Respect, solidarité, innovation, santé et sécurité au travail, efficacité.

# SERVICES d'AGIR

---

## Opérations et aménagement forestiers

- Planification et aménagement du territoire forestier;
- Planification et réalisation des opérations forestières;
- Cartographie, géomatique et inventaire forestier multiressource.



## Foresterie urbaine

- Planification pour l'implantation, l'entretien et la conservation d'arbres en milieu urbain;
- Cartographie, inventaires géoréférencés avec attributs d'arbres et de parcs urbains.



## Agroforesterie

- Plan d'aménagement et support pour l'implantation d'arbres en milieu agricole;
- Étude, cartographie et géomatique;
- Soutien à la mise en valeur des produits forestiers non ligneux.



## Gestion environnementale et biodiversité

- Études écologiques et environnementales;
- Identification et caractérisation des milieux humides et hydriques;
- Inventaires et aménagements fauniques;
- Coordination de systèmes de gestion environnementale;
- Valorisation de la biomasse.



## FAITS SAILLANTS 2018-2019

---

- Produits Forestiers Résolu (PFR) a honoré 8 contrats d'opérations forestières historiques avec huit des corporations forestières locales;
- Arbec bois d'œuvre a attribué un contrat d'opérations forestières à AGIR;
- AGIR travaille activement :
  - sur le portail PFNL, la première fonction de ce portail est de visualiser les zones favorables à la cueillette de divers produits forestiers non ligneux (PFNL) tels que les bleuets ou les champignons;
  - sur différents projets à caractère faunique en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec;
  - à la mise en œuvre du sentier VHR la « Passerelle du 49e » circuit quad et motoneige;
- AGIR offre des services techniques et professionnels à plusieurs entreprises, communautés, municipalités et organismes, et ce, dans différents domaines d'activités ce qui lui permet d'injecter un montant de **82 241 \$** dans son Fonds de soutien « AGIR pour le développement des communautés », issu de son exercice financier 2017-2018;
- Les activités d'AGIR et des corporations forestières locales génèrent **plus de 40 emplois directs dans une douzaine de petites entreprises locales**;
- **Les corporations forestières locales rayonnent dans leurs communautés en supportant plusieurs projets**;
- Au total, plus de **85 bénévoles** sont impliqués dans les conseils d'administration des corporations forestières locales et d'AGIR.

---

# 233 676 \$

MONTANT TOTAL INVESTI DANS LE MILIEU PAR AGIR ET LES  
CORPORATIONS FORESTIÈRES LOCALES EN 2018-2019

---

+ 44

NOMBRE DE PROJETS LOCAUX  
SOUTENUS DANS LA MRC DE  
MARIA-CHAPDELAINE GRÂCE  
AU MONTANT INVESTI PAR  
AGIR ET LES CORPORATIONS  
FORESTIÈRES LOCALES EN  
2018-2019



## ASSOCIATION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT UNIFIÉ (ARDU)

L'Association régionale de développement unifié (ARDU) est un organisme sans but lucratif fondé en 1998, qui, à partir des profits tirés de la coupe de bois elle-même rendue possible grâce à un partenariat avec Produits forestiers Résolu, s'investit dans son milieu grâce à l'organisme Ho-Prochain et à TOUT CONFORT.

Le but d'ARDU est de démontrer que l'exploitation des ressources naturelles peut favoriser la redistribution des richesses sur l'ensemble du territoire local dans un contexte de développement durable. Que grâce aux partenariats possibles avec les grandes industries, il est possible de poser des gestes qui font une réelle différence pour un milieu possédant son lot de souffrances.

Elle intervient dans le secteur situé au nord de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc et de la collectivité de Sainte-Élisabeth-de-Proulx.

Son territoire d'appartenance, couvrant 46 755 hectares. L'ensemble de ce milieu forestier est sur des terres publiques.

### EN 2018-2019

**NOMBRE D'EMPLOYÉS : 4**

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 8**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 107 000 \$**

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Soutien à deux maisons pour itinérants;
- Soutien aux familles démunies;
- Mise sur pied d'un magasin de meubles à prix modiques TOUT CONFORT;
- Soutien à l'épicerie communautaire Le Garde-Manger.



## COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE GIRARDVILLE (CDG)

Le Comité de développement de Girardville (CDG) est un organisme sans but lucratif fondé en 2001 dans le but de créer des emplois dans la municipalité, de mettre en valeur les ressources de la forêt dans le respect des autres richesses et selon le principe de la gestion intégrée.

La corporation a produit un « Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) » du territoire forestier de la municipalité grâce à la participation de différents partenaires.

Le territoire d'appartenance de la corporation est situé dans la forêt publique elle-même incluse à l'intérieur des limites municipales.

### EN 2018-2019

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 6**

**NOMBRE D'EMPLOIS : 1**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 22 000 \$**

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Réaménagement de la Maison du tourisme;
- Support à la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif de Girardville;
- Support au Marché Girardville (réparation et mise aux normes de différents équipements).



## COMITÉ FORET ENVIRONNEMENT SAINT-THOMAS-DIDYME

Le Comité Forêt Environnement Saint-Thomas-Didyme est un organisme sans but lucratif fondé en 1991. Il a pour objectif de générer des revenus et de redistribuer aux organismes municipaux en exploitant la forêt de proximité selon le principe de gestion intégrée des ressources.

Depuis, la corporation y réalise des travaux d'aménagement intégré et a produit un « Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) » du territoire forestier du milieu grâce à la participation de différents partenaires : villégiateurs, autochtones, AGIR, MRC.

Les opérations forestières de la corporation ont débuté en 1995 suite à plusieurs démarches auprès des compagnies forestières.

### EN 2018-2019

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 6**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 5 000 \$**

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Support au comité d'embellissement;
- Support à la Fabrique de Saint-Thomas-Didyme, réfection du perron et de la toiture de l'Église.



## **COMITÉ FORÊT HABITÉE SAINT- EDMOND-LES-PLAINES (CFHSE)**

Le Comité Forêt Habitée Saint-Edmond-les-Plaines est un organisme sans but lucratif, fondé dans le but de créer des emplois dans la municipalité et d'exploiter la forêt dans le respect des autres ressources selon le principe de la gestion intégrée des ressources.

Depuis, la corporation y réalise les travaux d'aménagement intégré et a produit un « Plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) » visant le territoire forestier de la municipalité et ce, grâce à la participation de différents partenaires. Le territoire d'appartenance de la corporation est situé en forêt publique, à l'intérieur des limites municipales.

Depuis 1994, c'est le Comité Forêt Habitée Saint-Edmond-les Plaines qui a le mandat de protéger, d'aménager et d'exploiter les ressources du secteur.

### **EN 2018-2019**

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 18 818,93 \$**

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Parc intergénérationnel de la rue Bernard;
- Réparation du moteur de la cloche de la Fabrique de St-Edmond-les-Plaines;
- Loisirs, sport, famille, aide à l'entretien du chemin Bertrand Lapointe pour leurs activités hivernal;
- Support au comité d'embellissement;
- Support au Carnaval de St-Edmond-les-Plaines.



## CORPORATION D'AMÉNAGEMENT FORêt NORMANDIN (CAFN)

La Corporation d'Aménagement Forêt Normandin (CAFN) est un organisme sans but lucratif, fondé en 1995 dans le but de créer des emplois dans la municipalité et d'exploiter la forêt dans le respect des autres ressources selon le principe de la gestion intégrée des ressources. Plus spécifiquement, ses objectifs sont de :

- regrouper en corporation les personnes et les groupes intéressés à la mise en valeur du territoire forestier de Normandin;
- assurer la gestion intégrée du territoire forestier de Normandin;
- contribuer au développement local du milieu et favoriser la création d'emplois;
- sensibiliser la population du secteur aux nouvelles méthodes d'aménagement agro-forestier;
- participer à la formation des travailleurs forestiers du milieu envers les nouvelles techniques et méthodes sylvicoles;
- créer un environnement favorable à la recherche et au développement sur le bleuet

sauvage, en culture conventionnelle et sous le concept Forêt-Bleuet, ainsi que sur l'ensemble des ressources du milieu;

- implanter un modèle de forêt d'expérimentation régional axé sur le développement durable en nordicité.

## EN 2018-2019

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7**

**NOMBRE D'EMPLOIS : 4**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 24 150 \$**

### PROJETS SOUTENUS :

- Entretien de la bleuetière pour cueillette gratuite à la population;
- Prises de données pour le projet Forêt-Bleuet;
- Contribution aux projets de la Bleuetière d'enseignement et de recherche;
- Entretien des chemins et ponceaux de la corporation (hors opérations forestières);
- Entretien des sentiers et du Refuge.



## CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE SAINTE-ÉLISABETH-DE-PROULX

La corporation de développement des ressources de Sainte-Élisabeth-de-Proulx est un organisme à but non-lucratif, formé par la population du secteur qui a décidé de se prendre en main, suite à la fermeture de la scierie Gaston Morin.

Elle a pour mission de travailler au développement durable dans les forêts habitées, au développement de la gestion intégrée des ressources, à la formation de la main d'œuvre locale, au développement d'expertise, à la recherche de nouveaux créneaux et finalement au développement économique local.

Elle travaille aussi au développement de son territoire forestier d'appartenance : la forêt publique à proximité de la communauté. En effet, l'histoire et le développement de la communauté de Sainte-Élisabeth-de-Proulx sont directement liés à la forêt qui l'entoure.

### EN 2018-2019

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 11 000 \$**

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Stationnement du centre multi-services;
- Relocalisation de la corporation;
- Installation du comptoir vestimentaire;
- Maintien du comptoir solidaire;
- Préparatifs pour l'aménagement de la bibliothèque;
- Offre d'achat d'un terrain pour une tour de télécommunication Internet.



## CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE SAINT-AUGUSTIN-DE- DALMAS (CDEC)

Tout a commencé en 1984 par la création de la Société d'initiatives et Développement de Dalmas (SIDD) pour ensuite se changer en 2017 pour la Corporation de Développement économique et communautaire de St-Augustin-de-Dalmas (CDEC).

Cette entité est indépendante de la Municipalité. Sa mission est de stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la collectivité tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie de la population et ce, dans une perspective de prospérité.

### EN 2018-2019

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 9**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 21 958 \$**

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Embellissement de la Maison des jeunes;
- Support au festival la Note en Folie;
- Transports activités du camp de jour;
- Mise à jour de la station d'essence;
- Support à l'érablière du lac Ceinture (salle d'amusement pour les jeunes, peinture, galerie,etc.).



## CORPORATION DE GESTION FORESTIÈRE DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

Aujourd’hui, cette municipalité, localisée au nord du Lac-Saint-Jean, vit principalement de l’industrie liée à la forêt. Le territoire forestier de la municipalité est situé en forêt publique.

Au cours des années 1990, un organisme à but non lucratif, la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette, fut fondé. Son principal objectif est de créer des emplois dans la municipalité et d’exploiter la forêt dans le respect des autres ressources et selon le principe de la gestion intégrée. Un plan de développement pour la gestion intégrée des ressources (PDGIR) du territoire forestier de Notre-Dame-de-Lorette a été réalisé par AGIR, à l’intention de la corporation qui réalise principalement les travaux d’aménagement.

### EN 2018-2019

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES :** 8

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU :** 7 500 \$

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Soutien aux rénovations de l’Église;
- Festival du bûcheron;
- Activité familiale de Noël;
- Soutien à la construction du chalet du 49e.



## CORPORATION DES JARDINS FORESTIERS SAINT-STANISLAS

La corporation des Jardins Forestiers de Saint-Stanislas est un organisme à but non lucratif fondé en 1994 qui a pour mandat d'aménager et de développer les ressources du territoire périphérique de la municipalité de Saint-Stanislas.

Cette orientation d'utiliser les ressources de la forêt pour aider le milieu est le résultat de rencontres des gens de la municipalité et de partenaires afin de dynamiser et de diversifier l'économie de notre secteur.

La mise en place, en 1995, par le gouvernement provincial du « Programme de mise en valeur du milieu forestier Volet II », nous a permis de préparer des projets afin d'obtenir des sommes d'argent pour la mise en place d'un réseau de chemin forestier, qui a permis de rendre accessible l'ensemble de notre territoire, d'une superficie de 6 836 hectares.

### EN 2018-2019

**NOMBRE DE BÉNÉVOLES : 7**

**MONTANT INVESTI DANS LE MILIEU : 16 250 \$**

#### **PROJETS SOUTENUS :**

- Mur d'escalade (soutien financier, formation animateurs);
- Bottin téléphonique municipal;
- Croix rouge;
- Affichage sentier motoneige et VTT;
- Parc d'amusement Lac Éden (0-4 ans);
- Épicerie communautaire « Le Villageois »;
- Tournoi de dards.



## NOUVELLE CORPORATION

### ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT SAINT-EUGÈNE (ADS)

L'Association de développement de Saint-Eugène (ADS) est une association qui a vu le jour à St-Eugène le 1er mai 1992, suite à un forum sur : « L'avenir de notre milieu ».

Elle travaille en collaboration avec les élus municipaux à l'élaboration de projets en tenant compte des aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux du milieu.

Les actions menées reposent sur la participation des citoyens de la municipalité animés d'un même désir de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes de leur communauté.

L'ADS fonctionne sur une base bénévole. Elle doit s'appuyer parfois sur des ressources externes, comme par exemple les organismes œuvrant sur le territoire de la municipalité.

Elle fait nouvellement partie du regroupement des corporations forestières membres d'AGIR.



## NOUVELLE CORPORATION

### CORPORATION DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE DE PÉRIBONKA (COSEP)

La Corporation de soutien économique de Pérignonka (COSEP) est un organisme sans but lucratif voué essentiellement au développement et aux opérations des attractions et infrastructures touristiques de la municipalité de Pérignonka. Fondée en 1994, la corporation permet de créer et de consolider plusieurs emplois.

Depuis sa création, il exploite avec grand succès un camping, une marina, un bistrot et une navette nautique. De plus, la COSEP s'occupe de créer et de maintenir en bon état plus sentier en forêt. L'organisme est aussi très présent dans la communauté en organisant chaque année des activités en lien avec le domaine sylvicole.

Elle travaille depuis 2018-2019 avec l'Agence de gestion intégrée des ressources afin de promouvoir les activités d'aménagement de territoire.



Siège social :  
1013, rue du Centre sportif  
Normandin (Qc) G8M 4L7

Tél. : 581 719-1212  
Fax : 581 719-1217  
Courriel : [mbouchard@groupeagir.com](mailto:mbouchard@groupeagir.com)